Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 035-213501240-20260629-DEL202661-DE

DELIBERATION N° 2026-61

OBJET : Cession du Bâtiment « Le Fulkérien »

Le Conseil Municipal,

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 modifiant et complétant la loi n° 82-213 précitée,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la saisie de France Domaine en date du 16 juin 2026 pour une estimation du Bâtiment « Le Fulkérien » ;

Considérant que le bâtiment le « Fulkérien » est inoccupée depuis des années ;

Considérant que la commune souhaite développer l'offre de restauration et l'aménagement de logements aux étages ;

Considérant que :

- La réouverture d'une activité commerciale créera une dynamique économique et touristique bénéfique pour la commune.
- Le projet permettra de créer de l'emploi local et d'apporter un nouveau service aux habitants et aux visiteurs.
- La commune n'a pas vocation à conserver durablement un bien immobilier sans usage public identifié.
- Les recettes de la vente pourront être réinvesties dans des équipements ou services prioritaires pour la population.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide:

D'AUTORISER Monsieur Le Maire :

- à Mettre en vente le bâtiment le « Fulkérien »

DE DIRE que la présente délibération sera portée au registre des délibérations municipales.

POUR EXTRAIT CONFORME
GRAND FOUGERAY, le 29 JUIN 2026

LE MAIRE
Norbert JANVIER

MAIRIE de GRAND-FOUGERAY * 35 (Ille-et-Vilaine) *

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 035-213501240-20260629-DEL202661-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2026

SEANCE DU : 29 juin 2026
CONVOCATION DU : 23 juin 2026
DATE DE TRANSMISSION AUX CONSEILLERS : 25 juin 2026
DATE D'AFFICHAGE EN MAIRIE : 25 juin 2026

SOUS LA PRESIDENCE DE : Norbert JANVIER, Maire

Nombre de conseillers : 23
* en exercice : 23
* présents : 18
* absents : 5 (dont 5 procurations)

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grand-Fougeray, se sont réunis à la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 et L. 2122-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance a été ouverte sous la présidence de M Norbert JANVIER,

MEMBRES PRESENTS :
M Norbert JANVIER, Mme Karine MONTCHATON, M Bernard PLANTARD, Mme Marie Anne BIORET ALEXANDRE, M David CHAUVIN, Mme Laura BRUNEAU, M Philippe SANTERRE, Mme Ludivine BOUJU, Mme Lucie MOREAU, Mme Yasmina PROVOST, M Frédéric GERNIGON, Mme Morgane JOUNY, Mme Alysé VILLETTE, Mme Sylvie GERNIGON, M Michel LAMPRIER, Mme Cathy GUILLOIS, M Christophe PLOTEAU, Mme Carole GUIBERT - FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

MEMBRES EXCUSÉS ET REPRESENTES :
M Loïc LEMAU représenté par M Norbert JANVIER
M Gwénaël GICQUEL représenté par M Philippe SANTERRE
M Guillaume MARTIN représenté par M Norbert JANVIER
M Romain GEFFRIAUD représenté par Mme Lucie MOREAU
M Mikael GICQUEL représenté par Mme Carole GUIBERT

MEMBRES EXCUSÉS :
Néant

MEMBRES ABSENTS :
Néant

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :
Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme Lucie MOREAU, **à l'unanimité**

Approbation du compte-rendu de séance en date du 05/06/2026, **à l'unanimité**

DÉCISIONS DU MAIRE:

RAS